

# Mode d'emploi des Bibliothèques municipales

JEUNESSE  
INSCRIPTION  
Patrimoine  
Horaires Adultes  
ACCUEIL PRESSE  
Lecture ANIMATIONS  
Musique & Cinéma BD  
Numérique

## S'inscrire et emprunter

**Pour consulter les documents en bibliothèque, l'accès est gratuit.**

**Pour les emprunter, il faut s'inscrire.**

L'inscription est valable **1 an** et permet l'accès à tous les services.  
Elle se fait à l'accueil des bibliothèques.

Pour toute adhésion, il faut remplir le **formulaire d'inscription** (disponible à l'accueil des bibliothèques ou sur le site internet [www.bm-tours.fr](http://www.bm-tours.fr)) et vous munir :

- d'une **pièce d'identité**
- d'un **justificatif** récent si vous bénéficiez de la gratuité

**Si vous changez de domicile, merci de nous le signaler rapidement.**

**Vous avez moins de 18 ans ?**

Un formulaire spécifique doit être rempli et signé par vos parents.

Vous pouvez emprunter **30 documents** par carte, pour **4 semaines**, dans la bibliothèque de votre choix. Le maximum autorisé par support est de :

- 10 livres
- 3 livres audio
- 8 revues
- 10 CD musicaux
- 3 DVD de fiction
- 3 DVD documentaires

Si vous empruntez dans plusieurs bibliothèques, vous pouvez cumuler 20 livres, 6 livres audio, 10 revues, 20 CD musicaux, 6 DVD de fiction et 6 DVD documentaires, toujours dans la limite de **30 documents** par carte.

- Vous pouvez enregistrer vous-mêmes vos emprunts aux bornes de prêt dans les espaces de la Bibliothèque Centrale.
- Vous pouvez faire venir et rendre les livres ainsi que les revues dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Les CD, DVD et livres audio peuvent être empruntés et restitués dans la médiathèque de votre choix (Centrale, Fontaines, François-Mitterrand).
- Vous avez la possibilité de prolonger un document que vous avez emprunté dans les 10 jours précédant la date limite de retour. Vous pouvez également réserver un document emprunté par un autre lecteur.

La carte de lecteur est bloquée tant que les documents en retard ne sont pas rendus (prêts et réservations impossibles).

Pour la satisfaction de tous, **merci de respecter la durée de prêt.**



## A quel tarif ?

	Tour(s)Plus	Hors Tour(s)Plus
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 18 ans</li> <li>• Adultes</li> </ul>	<p><b>GRATUIT</b></p> <p><b>11,50 euros</b></p>	<p><b>GRATUIT</b></p> <p><b>23 euros</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandeurs d'emploi</li> <li>• Etudiants et apprentis de 18 à 25 ans</li> <li>• Etudiants avec carte PCE</li> <li>• Etudiants Institut de Touraine</li> <li>• Bénéficiaires du RSA</li> <li>• Bénéficiaires fonds de solidarité</li> <li>• Allocations solidarité personnes âgées</li> <li>• Adultes handicapés (AAH)</li> <li>• Demandeurs d'asile</li> <li>• Titulaires carte COS Ville de Tours</li> </ul>	<p><b>GRATUIT</b></p>	<p><b>GRATUIT</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structures et établissements extérieurs <i>(écoles, collèges, crèches, centres de loisirs sans hébergement)</i></li> <li>• Instituts médico-éducatifs et pédagogiques</li> <li>• Associations socioculturelles</li> <li>• Maisons de retraite</li> </ul>	<p><b>GRATUIT</b></p>	<p><b>45 euros</b></p>